

Vendredi 26 mai 2023,

Rapport Annuel de la Salle de Spectacle

1. Principales caractéristiques de la DSP :

- *Services proposés :*

La mairie d'Aime-La-Plagne à l'issue de la procédure de renouvellement de délégation de service public pour l'exploitation de la salle de spectacle, a retenu en juin 2022, l'Association de l'Office de Tourisme de la Grande Plagne. Cette dernière au travers de l'Office de Tourisme de la Plagne Vallée propose une offre culturelle variée pour les habitants de son territoire et la population touristique.

L'Association de l'Office de Tourisme de la Grande Plagne répond à la diversité culturelle en s'associant à des partenaires territoriaux tels que la communauté de communes des Versants d'Aime, l'Association M'Atome, le Dôme Théâtre pour les spectacles et l'association 73210 Zimages pour les projections cinéma. D'autres partenaires sont également conviés à enrichir la programmation de la salle de spectacle comme les écoles du territoire, le collège Jovet, la Société d'Histoire et d'Archéologie de Aime (SHAA), l'Espace associatif cantonal (EAC), les associations de danse, chants, théâtre amateur, etc.

La programmation artistique et culturelle est riche et pluridisciplinaire. Tous les publics sont visés et nous avons adapté cette dernière pour satisfaire l'ensemble des spectateurs. Nous ne manquons pas également d'élargir notre communication pour que la salle de spectacle puisse rayonner en dehors de son territoire.

2. Comptes de résultats

Le compte de résultat (en pièce jointe) couvre la période du 1^{er} juin au 30 septembre 2022.

3. Analyse de l'exploitation du service :

- *Périodes d'ouvertures et principaux horaires :*

La salle de spectacle est ouverte et exploitée du lundi au samedi, de septembre à juillet et sert de salle de repli en cas de mauvais temps pour les jeudis d'Aime ou les cinés plein air en juillet/août, sans oublier la 6000D en juillet.

L'association 73210 Zimages propose des séances de cinéma, les lundis, vendredis et certains mercredis selon l'exploitation de la salle de septembre à fin juillet. L'association propose 2 ou 3 séances par jour (14h30/ 17h30/ 20h30) adaptés aux enfants, seniors et tout public.

- **Principaux tarifs :**

Les tarifs de la salle de spectacle à partir de septembre 2022 sont les suivants :

Types de TARIFS	PRIX
Plein Tarif	De 15 à 20 €
Tarif réduit (<i>Membres des Associations adhérentes à l'OTGP/ CE Personnel OTGP et SAP et moins de 16 ans : sur présentation d'un justificatif</i>)	De 12 à 15 €
Tarifs spécial KID	5€
Tarifs scolaire (Automne sur les Planches)	5,5€/enfant
Gratuité	0€

- **Fréquentation :**

La salle de spectacle sur la période du 1er juin au 30 septembre 2022 a accueilli des projections, des spectacles, des conférences, des rencontres et une soirée de lancement de la saison Culturelle 2022-2023 comprenant 170 personnes pour « SUPER SHOES » .

On dénombre pour la période du 1^{er} juin au 30 septembre :

- . 7 projections de 73210 Zimages (juin, juillet, septembre 22)
- . 2 conférences de la SHAA (juin et septembre 22)
- . 2 spectacles proposés par les Versants d'Aime en septembre 22
- . 1 Spectacle proposé par Street Art 73 juin 22
- . 2 spectacles scolaires : Ecole maternelle P.Borrione et de l'école du Pavillon (juin 22)
- . 1 spectacle de l'Ecole de Musique des Versants d'Aime (juin 22)

- **Autres éléments (communication, personnel, etc.)**

Accusé de réception en préfecture
073-200055762-20230629-DEL2023-061-DE
Date de télétransmission : 07/07/2023
Date de réception préfecture : 07/07/2023

Une communication spécifique est dédiée à la programmation de la Salle de Spectacle : communiqués de presse, articles de presses, encarts publicitaires, site internet de la Plagne (page Saison Culturelle), Instagram, facebook (avec des boosts), des affiches et des bâches.

Un livret de la saison culturelle a été édité à 1100 exemplaires et distribué lors des routages.

Des affiches promotionnelles sont distribuées à nos partenaires, aux commerçants, etc.

4. Conditions d'exécution du service :

- *Améliorations apportées au(x) Bâtiment(s) / matériel acquis :*

- . Equiper les barres ou grils d'éclairage d'un système électrique au-dessus de la scène
- . Acheter un nouvel escabeau ou une plateforme pour le travail en hauteur du régisseur
- . Sur le trottoir devant la loge, prévoir soit un arrêté ou un signalement au sol pour libérer une place de parking afin que nous puissions avoir la possibilité de décharger le matériel des artistes.
- . Equiper toutes les portes de la SDS (régie /salle du projecteur/loge) d'un badge avec accès limité selon les utilisateurs.
- . Equiper la Salle de la Fibre

- *Améliorations de la DSP et du règlement intérieur :*

Il conviendrait de mettre à jour dans la DSP : (via un avenant)

- . Les plans de la salle
- . Le nombre de places disponibles dans la salle : 210 (2 places PMR, 4 places pour la régie en salle).
- . L'inventaire des biens
- . Changer les tarifs : mettre un minimum 1€ et un maximum à 50€/ la place
- . Avoir la possibilité de faire des résidences d'artistes et d'ajouter une location particulière pour ce type d'exploitation.

Dans le règlement intérieur actuel :

- . Modifier la date de la DSP
- . Modifier le nombre de places
- . Faire écho avec la DSP

Le Rapport Annuel sera toujours transmis à n-1.

5. Conclusion : perspectives pour 2023-2024

Pour information, la salle de spectacle a accueilli du 1^{er} octobre 2022 au 1^{er} juin 2023 environ :

- . 8 spectacles (dont 2 annulés : grève et causes personnelles) pour le grand public,
- . 5 spectacles/cinés spécial KIDS,
- . 3 spectacles proposés par M'Atome,
- . 10 conférences de la SHAA,
- . 2 spectacles programmés par la Communauté de communes des Versants d'Aime,
- . 1 spectacle du Dôme Théâtre,
- . 5 concerts de l'école de Musique
- . 2 représentations de l'école Maternelle Borrione
- . 7 séances du Xplore festival, (dont la cérémonie des Awards)
- . 12 séances de cinéma pour le collège et les écoles.
- . 1 soirée des rencontres de la Plagne
- . 79 séances publiques cinéma (73210zimages)
- . 2 locations de la Salle.

Nous pourrions adresser au mois de juin 2024, l'exercice du 1/10/2022 au 30/09/2023 qui détaillera l'intégralité de la programmation et de l'exploitation de la salle.